

CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 5-200

Séance du 11 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 septembre
Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GERVASY, régulièrement
convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Joël VINCENT, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

Attribution d'une subvention pour la journée médiévale du 4
octobre 2025

Membres présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, Denise CLARION,
François PLAZAS, Marie MARTINEZ, Serge PAREDES, Martine PLOYE, Bertrand
CASTANER, Sébastien GIORDANO, Emmanuelle MARTINEZ, Marie-Françoise
MARTINEZ, Marie-Louise PEREZ, Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI.

Membres représentés : Téo MONNIGADON, Alain SOULIE

Membres absents : Felix FENELON

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres excusés : 2
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 2 septembre 2025

Secrétaire de séance : Aurore ZACCAGNINI

Rapporteur : Marie-Françoise MARTINEZ

Le rapporteur fait part au Conseil municipal de l'organisation d'une journée médiévale le
samedi 4 octobre 2025 de 09h30 à 18h30.

Cette manifestation sera installée sur le parvis et autour du foyer socio-culturel.

Cette manifestation sera organisée par l'association La Compagnie Chevalier d'Algues,
domiciliée 5 rue des frères mineurs, 30900 NIMES.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213002579-20250911-2025_200-DE

Les conditions sont reprises et complétées dans une convention à approuver par le Conseil municipal.

Après avoir pris connaissance des termes de la convention et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

- de confier à l'association La Compagnie Chevalier d'Algues, domiciliée 5 rue des frères mineurs, 30900 NIMES l'organisation de la journée médiévale du 4 octobre 2025
- d'apporter son concours financier à cette manifestation en attribuant à l'association La Compagnie Chevalier d'Algues une subvention de 3 200 €
- d'autoriser le Maire de SAINT-GERVASY à signer la convention liant l'association La Compagnie Chevalier d'Algues à la commune et tout document en lien avec cette manifestation.

La secrétaire de séance

Aurore ZACCAGNINI



Le Maire

Joël VINCENT



REÇU EN PREFECTURE

le 18/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213002579-20250911-2025_200-DE